

# SEANCE DU 15 JUILLET 2009

L'an deux mil neuf, le quinze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 09/07/2009, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, MASSÉ, DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme BOURGUIGNON formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ou excusés : Mme CHAVIGNY. GUERIN Isabelle. GUERIN Magali. CHEVALIER. Mrs AVOLIO. MAURICE.

Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

## 1 – DOSSIER ECOLE NUMERIQUE RURALE

Monsieur le Maire informe les membres présents que la commune a déposé un dossier de candidature au programme «Ecole Numérique Rurale».

Ce dossier a été validé par les services de l'Inspection académique d'Indre-et-Loire. Une subvention d'un montant de 9 000,00 Euros correspondant à 80% du montant hors taxe du projet a été accordée.

Le devis de la Société T I C à Tours comprenant du matériel informatique (1 tableau blanc interactif, 9 ordinateurs portables, 1 imprimante, 1 unité centrale) s'élève à 13 682,24 euros T.T.C.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le devis de la société T I C d'un montant de 13 682,24 Euros T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention locale pour la mise en œuvre de l'école numérique rurale avec l'Inspection Académique du département d'Indre-et-Loire et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2009 par décision modificative.

## 2 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE les autorisations spéciales des virements de crédits suivantes :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES

COMPTE 6419 Rembt sur rémunération du personnel + 10 700,00 Euros

#### DEPENSES

COMPTE 023 Virement à la section d'investissement + 6 000,00 Euros

COMPTE 61522 Entretien de bâtiments + 4 700,00 Euros

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

COMPTE 2183 OPERATION 0164  
Matériel Informatique (Ecole numérique) + 15 000,00 Euros

#### RECETTES

COMPTE 1321 Subvention Etat + 9 000,00 Euros

COMPTE 021 Virement de la section de fonctionnement + 6 000,00 Euros

APPROUVE à l'unanimité la décision modificative susvisée au budget communal de l'année 2009.

### **3 – RAPPORT ANNUEL 2008 sur le prix et la qualité du service du SIAEP MAILLÉ-DRACHÉ-NOUATRE-MARCILLY**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport annuel 2008 du service de distribution publique d'eau potable transmis par le Président du SIAEP de Maillé-Draché-Nouâtre-Marcilly.

Ce rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2008 conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Montier, Délégué du SIAEP, précise les indicateurs techniques et financiers du service. Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière sur le prix et la qualité du service.

#### **SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a accordé une subvention d'un montant de 13 658,00 Euros pour les travaux d'aménagement de la bibliothèque et au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes Rurales une aide d'un montant de 3 090,00 Euros pour les travaux de rénovation et de remise aux normes électriques de l'atelier communal.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,